

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 5 janvier, le Conseil Municipal de Fougeré, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Manuel GUIBERT, Maire de Fougeré.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 décembre 2022.

Etaient présents : GUIBERT Manuel, TOURANCHEAU Michel, HERBRETEAU Jean-Claude, DELAUNAY Nadine, Michèle BIRONNEAU, Isabelle SERIN, BRIEAU Stéphane, SORIN Charly, HUMEAU Christelle, FOURNIER Matthieu, ROUX Benoit, ROBET Alix, SOUVRÉ Eric.

Excusé(s) : Elise GUILLET et Hélène GRELLIER.

Secrétaire de séance : TOURANCHEAU Michel.

Affiché et transmis au contrôle de légalité le 06/01/2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion précédente.

SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE (2023-01-01)

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de souscrire une ligne de trésorerie de 100 000 euros pour le fonctionnement de la commune de Fougeré, présente la proposition émanant de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée en date du 30/12/2022 et expose ses caractéristiques.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE DE CONTRACTER pour le financement de ses besoins en trésorerie auprès de la CRCAM Atlantique Vendée une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie » d'un montant de **100 000 euros** (cent mille) pour une durée de 12 mois présentant les caractéristiques suivantes :

Crédits de Trésorerie sous forme d'Ouverture de Crédit

Montant sollicité	100.000 €
Durée	12 mois

Conditions :

Commission d'engagement

Prélevée par débit d'office à la mise en place 0.15 %

Commission de non utilisation sur montant non tiré

néant

Taux variable (*) : EURIBOR 1 Mois Moyenné + marge de 0,68 %

Pour information :

Valeur de l'index euribor 1 mois moyenné du mois de novembre 2022 : 1,42 %

Soit 1,42 % + Marge 0,68 % : le taux appliqué pour les intérêts du mois de novembre est de 2,10 %

COMMUNE DE FOUGERÉ
CONSEIL MUNICIPAL DU 05/01/2023

Intérêts facturés en fin de trimestre civil suivant utilisation

Base de calcul des intérêts	365 jours
Pas de montant minimum pour chaque déblocage	
Délai de mise à disposition et date de valeur	jour J +2 ouvrés
Délai de remboursement des fonds et date de valeur	jour J +2 ouvrés
Modalités d'encaissement et de remboursement	Débit ou crédit
Modalités de transmission des ordres de mise à disposition :	Mail
Frais de dossier prélevés par débit d'office à la mise en place	0 €

(*) Dernier EURIBOR UN MOIS moyenné : 1.42 % (Novembre 2022)
Si l'Euribor 1 mois est inférieur à 0 (zéro), il sera réputé égal à 0
Conditions données sous réserve d'accord de notre comité

AUTORISE le Maire à signer au nom de la commune de Fougeré le contrat de ligne de trésorerie avec la CRCAM Atlantique Vendée,

AUTORISE le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à cette ligne de trésorerie dans les conditions prévues par ledit contrat.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h15.

~~~~~

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits